



Les structures agricoles en Europe : les divergences persistent entre le Nord et le Sud

Solange RATTIN

SCEES - Bureau de
l'information statistique

L'agriculture occupe 40 % du territoire de l'Europe des Quinze. Le nombre d'exploitations agricoles continue à décroître. Le nombre des actifs familiaux aussi, tandis que la main-d'œuvre salariée s'accroît, face à l'agrandissement des exploitations.

Place de l'agriculture, structure des exploitations, orientations de production : sur tous ces points, les divergences persistent entre les différents pays. D'une façon générale, l'Europe du Sud reste caractérisée par de petites exploitations, surtout de cultures permanentes, où travaillent des exploitants âgés. À l'opposé, en Europe du Nord, les exploitations sont beaucoup plus importantes et l'élevage est souvent dominant.

Dans tous les pays cependant, la spécialisation et la concentration des productions se poursuivent : le nombre d'exploitations productrices diminue, la superficie moyenne des différentes cultures et la taille moyenne des troupeaux augmentent.

L'agriculture européenne occupe près de 130 millions d'hectares en 1997, soit 40 % du territoire total de l'Union. Dans la majorité des États, l'agriculture représente environ la moitié du territoire national, mais seulement 42 % au Portugal, 41 % en Autriche et 27 % en Grèce, pays montagneux difficilement cultivables. Enfin, en Suède et en Finlande, la surface cultivée couvre moins de 10 % du territoire (tableau 1).

La superficie agricole utilisée de l'Europe des Quinze est relativement stable au cours du temps, alors que le nombre d'exploitations décroît, à un rythme global qui s'accélère légèrement. Ici encore, des différences importantes existent entre les États membres (encadré p. 4). En fait, dans la majorité d'entre eux, entre 1995 et 1997 le nombre d'exploitations diminue moins vite qu'au cours des deux années précédentes. En Suède et surtout en Grèce, il augmente même. En revanche, la

Tableau 1

**L'Europe des Quinze consacre 40 %
de son territoire à l'agriculture**

	Superficie agricole utilisée en 1997	
	En milliers d'ha	En % du territoire national
Royaume-Uni	16 168,9	66
Danemark	2 688,6	62
Irlande	4 342,4	62
France	28 331,3	52
Espagne	25 630,1	51
Luxembourg	126,6	49
Italie	14 833,1	49
Pays-Bas	2 010,5	49
Allemagne	17 160,0	48
Belgique	1 382,7	45
Portugal	3 822,1	42
Autriche	3 415,1	41
Grèce	3 498,7	27
Suède	3 109,1	7
Finlande	2 171,6	6
Union européenne	128 690,8	40

Source : EUROSTAT - Enquête structure

Tableau 2
La décroissance du nombre d'exploitations se ralentit dans la plupart des États

	Exploitations en 1997		Variation (en %)	
	En milliers	En %	1993-1995	1995-1997
Grèce	821,4	11,8	- 2,0	+ 2,4
Suède	89,6	1,3	- 2,9	+ 0,8
Royaume-Uni	233,2	3,3	- 3,7	- 0,6
Irlande	147,8	2,1	- 3,8	- 3,6
Pays-Bas	107,9	1,5	- 5,4	- 4,7
Autriche	210,1	3,0	- 17,1	- 5,2
Belgique	67,2	1,0	- 7,0	- 5,4
Espagne	1 208,3	17,3	- 7,7	- 5,4
Allemagne	534,4	7,6	- 6,5	- 5,7
Luxembourg	3,0	0,0	- 6,5	- 6,3
Italie	2 315,2	33,1	- 0,3	- 6,7
France	679,8	9,7	- 8,3	- 7,5
Portugal	416,7	6,0	- 7,8	- 7,5
Danemark	63,2	0,9	- 6,8	- 8,2
Finlande	91,4	1,3	- 13,2	- 9,4
Union européenne	6 989,2	100,0	- 4,8	- 5,2

Sources : EUROSTAT - Enquêtes structure

disparition des exploitations s'accélère fortement en Italie, pays qui regroupe un tiers des exploitations européennes. Elle s'accélère aussi au Danemark, qui totalise moins de 1 % des exploitations de l'Union. Cinq pays, soit un tiers des États membres, concentrent 80 % des exploitations agricoles européennes : ce sont l'Italie, l'Espagne, la Grèce, la France et l'Allemagne (tableau 2).

La stabilité du territoire agricole et la diminution du nombre d'exploitations font que la taille moyenne des exploitations européennes s'accroît de près de 2 hectares entre 1993 et 1997. L'augmentation de la surface moyenne atteint 5 hectares au Danemark et 7 hectares en France. Le Royaume-Uni a toujours les structures les plus vastes : avec 69 hectares, son exploitation moyenne est une fois et demie plus grande que celle de la France et seize fois plus importante que l'exploitation moyenne grecque (graphique 1).

L'exploitation agricole : un seuil minimal de 10 ares en Grèce, 6 hectares au Royaume-Uni

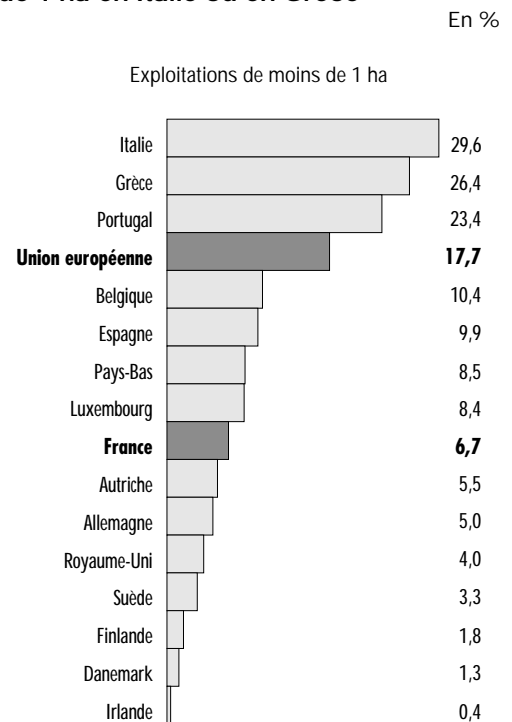
Dans les enquêtes communautaires sur la structure des exploitations agricoles, l'unité étudiée est l'exploitation agricole, unité technico-économique soumise à une gestion unique et produisant des produits agricoles.

L'exploitation agricole a une superficie agricole utilisée au moins égale à un hectare. À défaut, elle doit produire une quantité minimum pour la vente ou dépasser certains seuils physiques. Pour être retenue, l'exploitation agricole doit donc avoir une dimension économique ou physique suffisante.

Des divergences existent toutefois entre les différents États membres, tant sur l'application du seuil de surface, que sur l'interprétation d'un seuil économique ou physique minimum. Ces divergences sont dues notamment aux spécialisations de chacune des agricultures nationales. Il est difficile d'exclure les très petites unités quand elles représentent plus du quart des exploitations, comme c'est le cas en Italie et en Grèce (graphique).

Le seuil retenu est plus faible dans les pays du Sud que dans ceux du Nord : 10 ares pour la Grèce, 50 ares pour le Portugal, mais 5 hectares pour le Danemark et 6 hectares (de superficie totale) pour le Royaume-Uni. Certains pays ont privilégié un seuil économique : au moins 3 unités de dimension économique (UDE), soit environ 4,5 hectares équivalent blé, aux Pays-Bas. Ces différences de champ, qui correspondent pour une large part à une réalité économique, contribuent néanmoins à creuser les écarts entre l'Europe du Nord et celle du Sud.

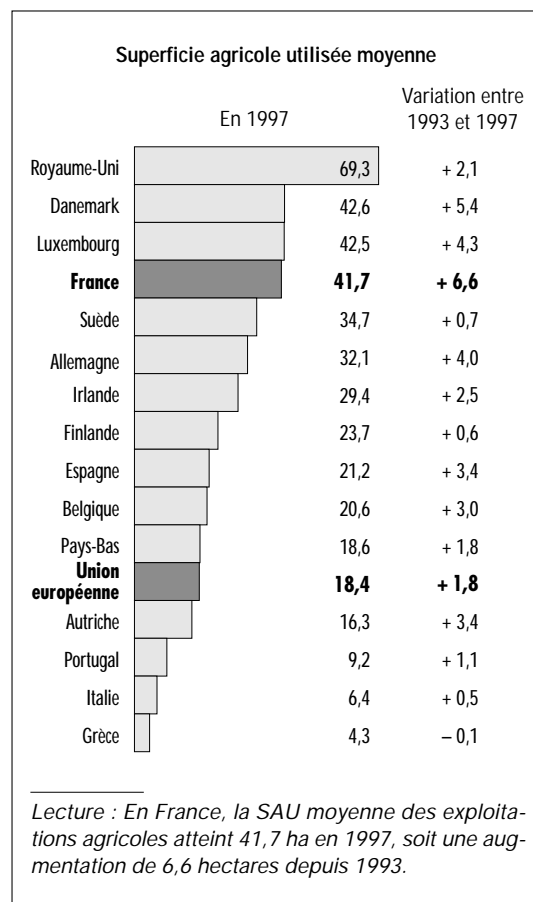
Une exploitation sur quatre fait moins de 1 ha en Italie ou en Grèce



Source : EUROSTAT - Enquête structure 1997

Graphique 1
Les exploitations du Royaume-Uni
sont toujours les plus vastes

En hectares



1. Non compris la main-d'œuvre salariée saisonnière ou occasionnelle.

2. L'UTA est la quantité de travail fournie par une personne occupée à plein temps pendant une année.

Sources : EUROSTAT - Enquêtes structure 1993 et 1997

Le nombre de salariés agricoles progresse

Près de quinze millions de personnes travaillent de façon permanente sur les exploitations européennes en 1997¹. Près d'un tiers de ces actifs travaillent en Italie. La population active agricole européenne continue à décroître, mais plus lentement depuis 1995. Au Royaume-Uni, en Suède, aux Pays-Bas et en Grèce, les actifs agricoles sont plus nombreux en 1997 qu'en 1995 (tableau 3).

La réduction du nombre d'actifs agricoles est imputable à celle des actifs familiaux, alors que le nombre de salariés permanents croît dans la plupart des pays, sous l'effet de l'agrandissement des exploitations.

Tous les actifs agricoles permanents ne travaillent pas à plein temps. Par ailleurs, l'agriculture recourt aussi à de la main-d'œuvre saisonnière. Dans l'ensemble, la quantité totale de travail fournie aux exploitations européennes équivaut à sept millions d'unités de travail annuel (UTA) en 1997². La majeure partie de ce travail est le fait des exploitants eux-mêmes et de leur famille. La main-d'œuvre salariée (permanente et saisonnière) ne fournit que 20 % du travail total, avec des variations très importantes selon les pays. Le Danemark et le Royaume-Uni font largement appel aux salariés, qui fournissent 40 % du travail agricole total. Viennent ensuite l'Espagne et l'Allemagne. À l'opposé, les agriculteurs irlandais ou finlandais ont très peu recours à la main-d'œuvre salariée (graphique 2).

Tableau 3
Les deux tiers des emplois agricoles européens
dans quatre États

	Nombre d'actifs agricoles en 1997 ¹		Variation (en %)	
	En milliers	En %	1993-1995	1995-1997
Royaume-Uni	636,0	4,3	- 12,2	+ 11,2
Suède	168,6	1,1	...	+ 2,6
Pays-Bas	282,5	1,9	- 4,7	+ 2,3
Grèce	1 595,6	10,8	- 11,7	+ 1,8
Espagne	2 496,5	16,9	- 1,1	- 1,8
Italie	4 601,1	31,2	+ 0,2	- 3,6
Finlande	223,7	1,5	...	- 3,6
Irlande	281,9	1,9	- 8,3	- 3,9
Belgique	116,7	0,8	- 7,4	- 4,4
Autriche	512,6	3,5	...	- 6,3
Luxembourg	6,8	0,0	- 8,0	- 6,7
France	1 404,3	9,5	- 6,4	- 6,8
Allemagne	1 230,7	8,3	- 10,3	- 7,1
Danemark	130,2	0,9	- 0,9	- 7,7
Portugal	1 070,3	7,3	- 7,2	- 8,7
Union européenne	14 757,3	100,0	...	- 3,2

1. Non-compris la main-d'œuvre salariée saisonnière et occasionnelle.

Sources : EUROSTAT - Enquêtes structure

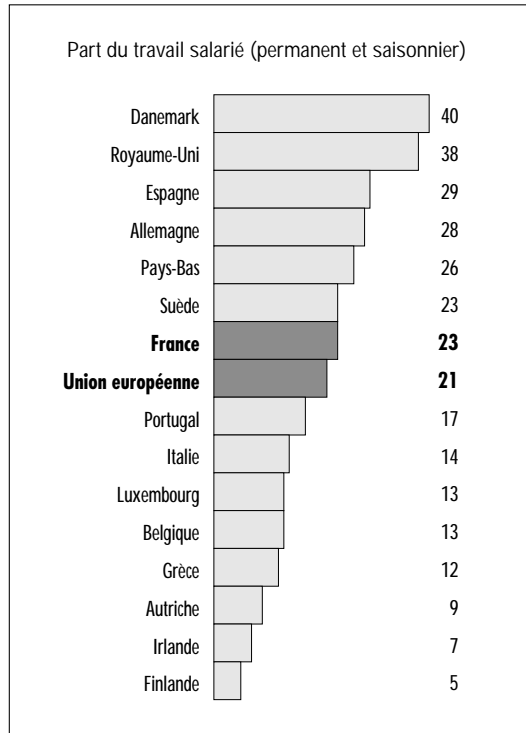
Peu d'exploitants à plein temps en Europe du Sud

Un quart seulement des chefs d'exploitation européens travaillent à plein temps, moins encore dans les pays méditerranéens, mais les deux tiers aux Pays-Bas ou en Irlande (graphique 3). Dans le Sud, les exploitants sont âgés et sans doute retraités : 37 % d'entre eux ont plus de soixante-cinq ans au Portugal, 35 % en Italie, 34 % en Grèce. À l'opposé, les chefs d'exploitation autrichiens et allemands sont les plus jeunes (18 % ont moins de trente-cinq ans).

Dans les pays du Nord, la rareté de l'activité agricole à plein temps s'explique plutôt par la double activité : plus du tiers des chefs d'exploitation allemands et suédois exercent une profession principale non agricole. Cette pluriactivité est surtout le fait des plus jeunes : 53 % des exploitants suédois de moins de

Graphique 2
**Les salariés fournissent près de 40 %
 du travail agricole au Danemark
 et au Royaume-Uni**

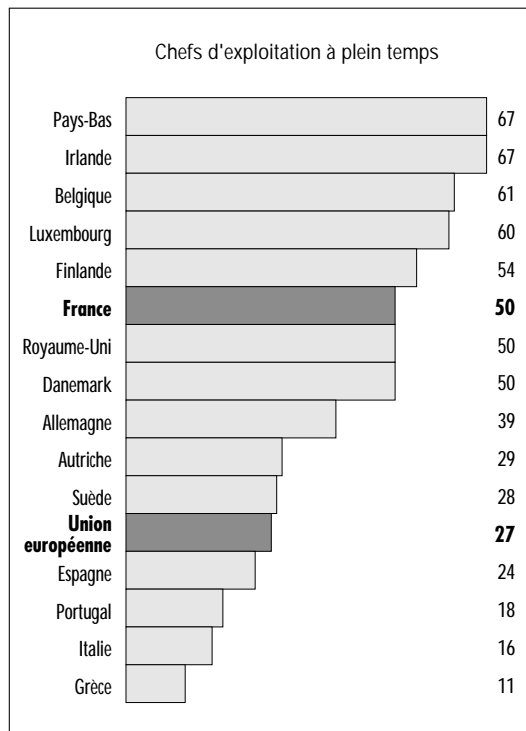
En % du nombre total d'UTA



Source : EUROSTAT - Enquête structure 1997

Graphique 3
**Un chef d'exploitation européen
 sur quatre travaille à plein temps**

En %



Source : EUROSTAT - Enquête structure 1997

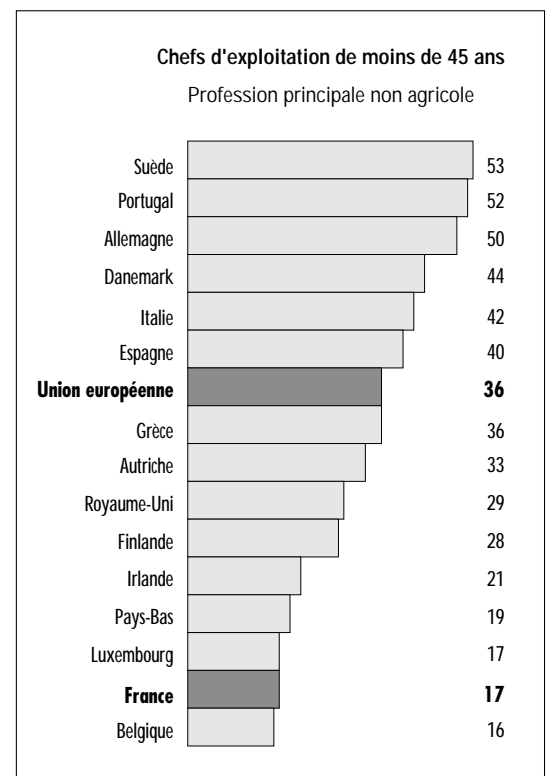
quarante-cinq ans travaillent essentiellement hors agriculture. Bien que les jeunes soient peu nombreux dans les États du sud de l'Europe, ils ont une forte propension à exercer une double activité. La moitié des chefs d'exploitation portugais de moins de quarante-cinq ans, et 40 % des italiens, ont une profession principale non agricole. À l'opposé, les agriculteurs du Benelux, de la France et des Pays-Bas se consacrent plus exclusivement à leur exploitation (graphique 4).

Les grandes exploitations sont au Nord

La dimension économique des exploitations progresse en Europe : 17 unités de dimension économique (UDE) en moyenne en 1997, soit environ 25 hectares équivalent blé, contre 15 UDE deux ans plus tôt (encadré p. 7). Une exploitation européenne sur dix, seulement, atteint ou dépasse 40 UDE. Mais on en trouve

Graphique 4
**Plus du tiers des jeunes exploitants
 européens travaillent
 surtout hors agriculture**

En %



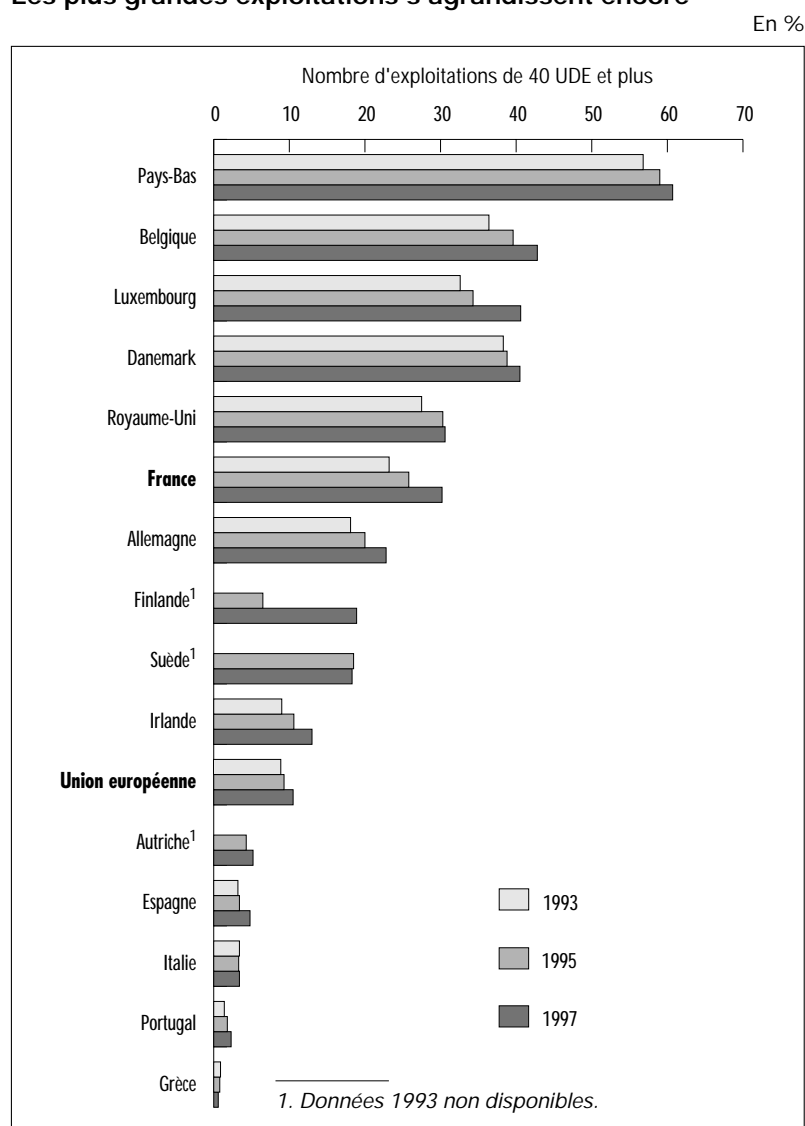
Source : EUROSTAT - Enquête structure 1997

Dimension économique et orientation des exploitations

La classification européenne des exploitations agricoles est fondée sur la pondération des surfaces de cultures et des effectifs de cheptel par des coefficients normatifs régionalisés : les marges brutes standard (MBS). La MBS totale de l'exploitation résulte de la valorisation, à partir de coefficients standard, de ses différentes productions. Elle peut s'exprimer en hectares d'équivalent blé, c'est-à-dire en nombre d'hectares dégageant la même marge brute. Les exploitations sont réparties en classes d'unités de dimension économique (UDE) : une UDE « 1986 » vaut approximativement 1,5 hectare équivalent blé.

L'orientation technico-économique de l'exploitation (OTEX) est déterminée par le poids relatif, dans sa MBS totale, des principaux pôles de regroupement (céréales, oléoprotéagineux et grandes cultures, maraîchage et horticulture, vignes et vergers, herbivores, granivores).

Graphique 5
Les plus grandes exploitations s'agrandissent encore



Sources : EUROSTAT - Enquêtes structure

60 % aux Pays-Bas, 30 % en France et moins de 1 % en Grèce. Le nombre de ces grandes unités s'accroît en général plus fortement dans les États qui en étaient déjà bien pourvus. Dans les pays du Sud, où les grandes exploitations sont peu nombreuses, leur proportion stagne ou ne s'accroît que très faiblement. Il en est de même en Autriche (graphique 5). Les différences régionales quant à la taille économique des exploitations sont en général plus fortes dans les pays où l'exploitation agricole moyenne est relativement importante. En Allemagne, 44 % des exploitations sont de taille supérieure à 40 UDE dans le Mecklembourg et 13 % seulement dans le Bade-Wurtemberg. En France, cette dimension est atteinte par 60 % des exploitations picardes et 16 % des exploitations auvergnates. En Italie, en revanche, 12 % des unités lombardes ont une taille supérieure à 40 UDE et moins de 1 % des exploitations de la Vallée d'Aoste. La croissance de la dimension économique des exploitations s'accompagne d'une augmentation de leur taille physique. Bien que les exploitations de plus de 50 hectares soient encore peu nombreuses en Europe, leur proportion augmente : 8,6 % en 1997, contre 7,9 % en 1995 et 7,4 % en 1993. À l'inverse, plus de la moitié des exploitations ont moins de 5 hectares, mais leur proportion décroît : 55,8 % en 1997, contre 56,9 % en 1995 et 58,8 % en 1993.

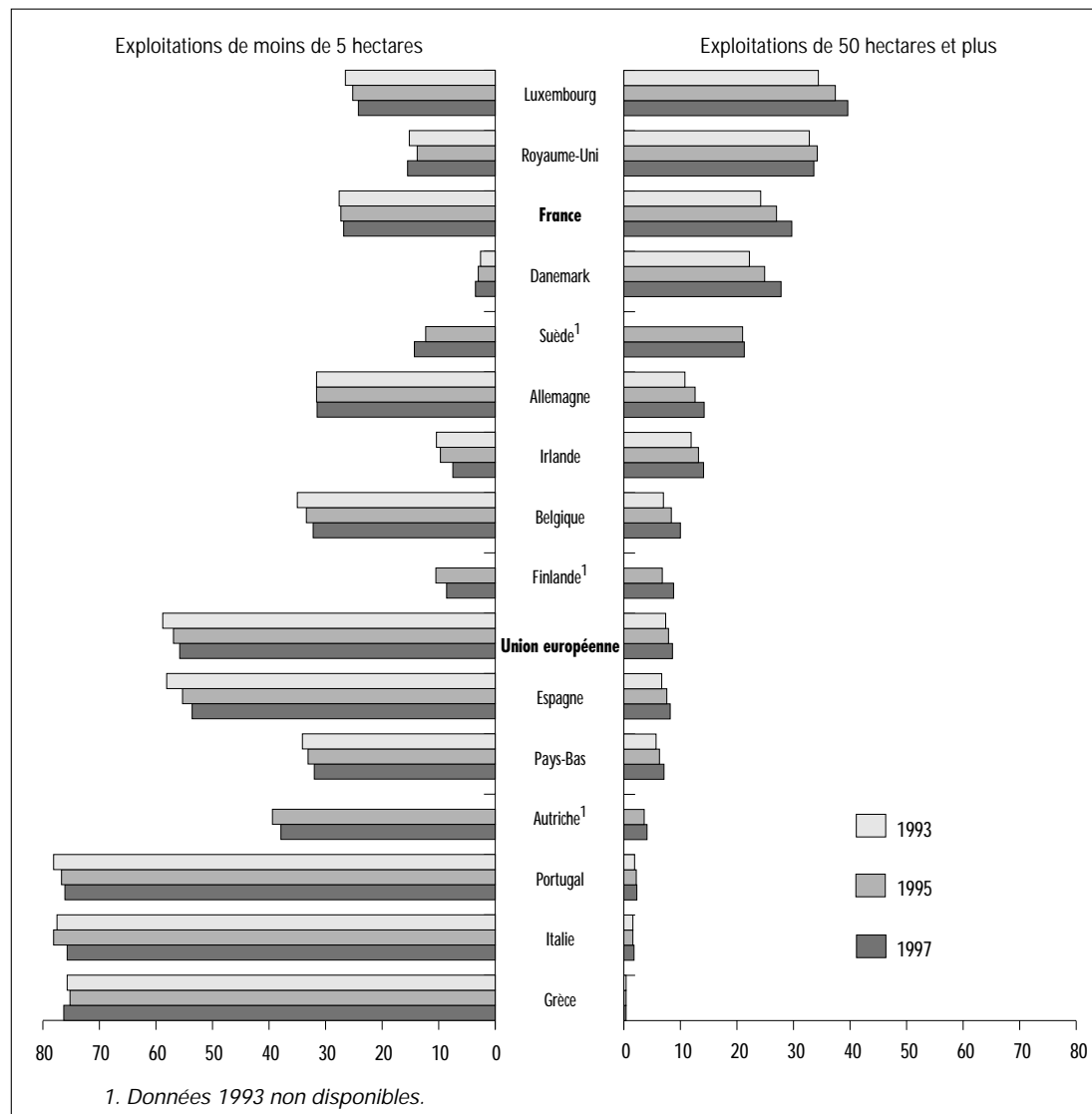
Les grandes exploitations sont plus fréquentes dans le nord de l'Union, tandis que les petites dominent largement dans le sud. Les trois quarts des exploitations portugaises, italiennes et grecques ont moins de 5 hectares. Par ailleurs, ce sont en général dans les pays de grandes structures que les exploitations se sont le plus agrandies. Les petites unités de moins de cinq hectares voient leur nombre régresser fortement en Espagne, où elles représentent encore 54 % des exploitations en 1997 contre 58 % en 1993, tandis qu'au Danemark et en Suède, leur part progresse quelque peu (graphique 6).

Le poids des cultures permanentes au Sud

En 1997, les terres arables occupent 57 % de la superficie agricole utilisée de l'Union européenne, proportion stable dans le temps. Dans les États nouvellement adhérents, les terres arables constituent 41 % de la SAU en Autriche, mais 88 % en Suède et la quasi-totalité en Finlande.

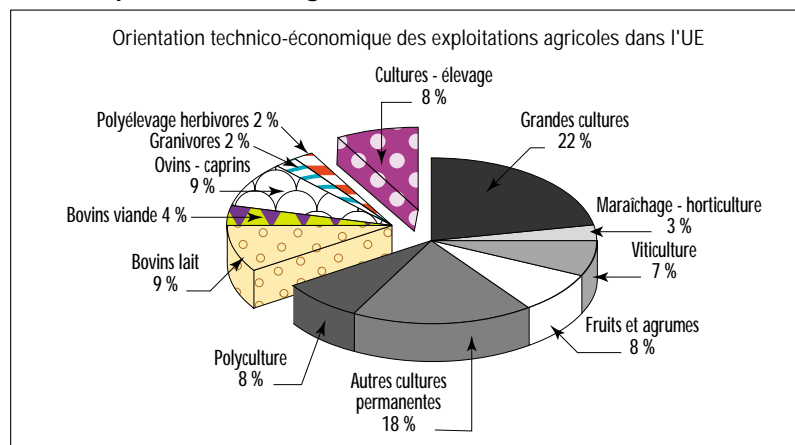
Graphique 6
Les superficies s'accroissent davantage dans les pays de grandes structures

En %



Sources : EUROSTAT - Enquêtes structure

Graphique 7
Les deux tiers des exploitations européennes sont orientées vers les productions végétales



Source : EUROSTAT - Enquête structure 1997

En 1997, comme en 1993, les deux tiers des exploitations européennes sont orientées vers les productions végétales. La proportion d'exploitations de cultures permanentes se maintient, tandis que celle des exploitations de grandes cultures et des élevages bovins augmente en raison, notamment, de l'entrée de pays nordiques dans l'Union (graphique 7). En 1997, les productions végétales dominent en Europe du Sud, eu égard à l'importance des cultures permanentes. La moitié des exploitations sont orientées vers les cultures permanentes en Grèce (dont 30 % vers les oliveraies), 45 % en Italie et en Espagne. Dans le nord de l'Europe, la moitié des exploitations danoises, suédoises ou finlandaises se consacrent aussi à des productions végétales : il s'agit alors de grandes cultures. Enfin, au

Luxembourg où dominent largement les exploitations d'élevage, c'est la viticulture qui constitue la principale orientation végétale (tableau 4).

Les productions animales dominent en Europe du Nord : 60 % des exploitations belges et néerlandaises, 70 % des britanniques et 95 % des exploitations irlandaises. L'élevage bovin laitier est important au Luxembourg et en Autriche, mais aussi en Finlande. La moitié des exploitations irlandaises se consacrent essentiellement à l'élevage bovin pour la viande, tandis qu'au Royaume-Uni plus du tiers des exploitations élèvent surtout des ovins et des caprins. Les élevages de granivores sont naturellement moins nombreux, mais plus d'une exploitation sur dix a cette spécialisation aux Pays-Bas et en Belgique. Les exploitations mixtes, qui associent des cultures et des élevages, sont bien représentées en Suède et au Danemark. Elles le sont aussi en Allemagne et en France, deux pays où se maintient un certain équilibre entre orientations végétales et orientations animales. L'élevage bovin pour la viande est plus fréquent en France, tandis que l'Allemagne privilégie plutôt l'élevage bovin laitier et les associations de cultures et d'élevages (tableau 4).

Recul du tournesol en Espagne, essor en Italie

Dans les années quatre-vingt-dix, la production agricole européenne a été profondément marquée par la mise en place de la nouvelle réglementation de la Politique agricole commune (PAC). L'enquête sur la structure des exploitations agricoles de 1997 permet de faire le point sur les évolutions (encadré p. 10). L'évolution des cultures est marquée par un phénomène de concentration : diminution des exploitations productrices et augmentation de la surface moyenne cultivée. La superficie totale en céréales s'est accrue dans la plupart des États. Cinq d'entre eux (France, Espagne, Allemagne, Italie et Royaume-Uni) possèdent 80 % de la sole totale de l'Union. Plus de 85 % des surfaces en plantes industrielles sont concentrées dans les cinq même pays. Toutefois, les superficies espagnoles en plantes industrielles ont décliné de 40 % entre 1993 et 1997, en raison d'une diminution de moitié de la sole en tournesol. La superficie espagnole en soja reste marginale, bien qu'elle ait plus que triplé en quatre ans. En Italie, en revanche, la superficie en cultures industrielles a doublé entre 1993 et 1997, grâce à la forte progression du soja, du tournesol, et surtout

Tableau 4
Des productions végétales au Sud, des productions animales au Nord

En % du nombre d'exploitations

Orientation technico-économique de l'exploitation (OTEX)	Union européenne	Grèce	Italie	Espagne	Portugal	Danemark	Suède	Finlande	France	Allemagne	Pays-Bas	Autriche	Belgique	Luxembourg	Royaume-Uni	Irlande
Productions végétales	66	86	84	74	66	52	50	48	44	37	35	30	28	26	24	3
Cultures permanentes	33	49	45	44	30	1	1	1	16	8	5	10	4	18	1	-
Dont viticulture	7	3	9	5	9	-	-	-	12	5	-	8	-	17	ε	-
fruits et agrumes	8	7	10	18	7	ε	1	ε	2	2	2	2	2	ε	1	-
autres ¹	18	39	26	21	14	ε	ε	ε	2	1	3	-	2	1	ε	-
Grandes cultures	22	26	26	17	10	46	46	41	20	22	14	15	13	6	19	3
Polyculture	8	9	11	9	23	3	2	2	5	5	2	4	3	1	1	ε
Maraîchage- Horticulture	3	2	2	4	3	2	1	4	3	2	14	1	8	1	2	ε
Productions animales	27	8	11	21	22	30	30	46	45	47	61	62	60	62	69	95
Bovins	14	ε	3	9	7	17	24	37	27	28	32	38	40	49	29	75
Dont bovins lait	9	ε	2	6	5	16	16	32	14	24	28	33	21	39	13	26
bovins viande et mixte	5	ε	1	3	2	1	8	5	13	4	4	5	19	10	16	49
Ovins - caprins	9	5	6	8	5	3	3	4	12	13	15	15	7	8	36	19
Polyélevage	2	2	1	2	7	2	1	1	4	3	1	3	2	2	ε	ε
Granivores	2	1	1	2	3	8	2	4	2	3	13	6	11	3	4	1
Cultures-élevage	7	6	5	5	12	18	20	6	11	16	4	8	12	12	7	2
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

1. Exploitations olivicoles ou combinaisons diverses de cultures permanentes.

Source : EUROSTAT - Enquête structure 1997

des graines oléagineuses qui représentent en 1997 plus de 90 % de la sole italienne en cultures industrielles.

Près du tiers de la superficie européenne en plantes fourragères est française, tandis que 70 % de celle en prairies permanentes est concentrée dans quatre pays : Royaume-Uni, France, Espagne et Allemagne.

L'Espagne possède plus de 40 % des superficies européennes en cultures permanentes, l'Italie 27 %, la France et la Grèce un peu plus de 10 % chacune.

En Espagne, la moitié des cultures permanentes sont des oliveraies, dont la surface a augmenté de 13 % depuis 1993. Au second rang vient la vigne, avec 22 % des surfaces en cultures permanentes. Comme ceux des autres pays, les viticulteurs espagnols privilégient les vignes à vin de qualité, dont les surfaces s'accroissent au détriment des autres. En Italie aussi, l'olivier est la première culture permanente devant la vigne (40 et 30 % de la surface en cultures permanentes). En Grèce, les oliveraies occupent 72 % de la sole en cultures permanentes, tandis qu'en France, c'est la vigne qui représente près de 80 % de cette sole.

La réforme de la Politique agricole commune

Adoptée en 1992, la réforme de la Politique agricole commune est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1993. Son champ d'application englobe les céréales, les oléagineux, le tabac, le lait, la viande bovine et la viande ovine. Le principal changement réside dans le passage d'un système fondé sur le soutien des prix, à une procédure reposant sur une aide directe à l'hectare ou à l'unité de gros bétail (UGB). Le gel d'une partie des terres consacrées aux grandes cultures est un des moyens essentiels de la maîtrise de la production. L'agriculteur qui sollicite une aide compensatoire aux cultures arables, pour une surface en céréales, oléagineux ou protéagineux correspondant à une production supérieure à 92 tonnes, est soumis à un gel obligatoire. Le taux de gel est fixé chaque année, par pays, au niveau européen, pour ajuster la production au marché. À l'origine variable selon le type de gel choisi, le taux est devenu unique en 1996.

La réforme de la PAC adoptée en 1992 a eu des conséquences sur les choix des agriculteurs en matière d'assolement. La jachère « aidée » a connu une véritable explosion de 1993 à 1995, puis elle a régressé en raison de l'abaissement du taux de gel des surfaces. En 1997, la jachère traditionnelle européenne s'étend sur plus de trois millions d'hectares. Elle reste importante dans les pays méditerranéens. L'Espagne réunit plus de la moitié des surfaces totales en jachères, le Portugal un quart (tableau 5). La proportion d'exploitations européennes déclarant des surfaces en jachères a chuté dans la quasi-totalité des États entre 1993 et 1997. En France, par exemple, 29 % des exploitations avaient des jachères en 1993, 8 % seulement en 1997 (graphique 8).

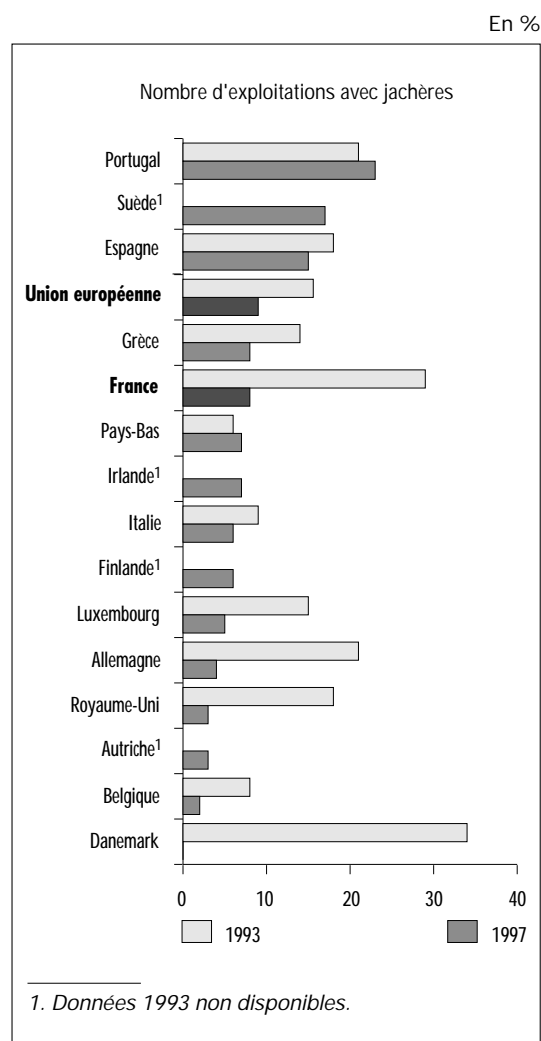
Tableau 5
Plus de 40 % de la surface en cultures permanentes est espagnole

En milliers d'hectares et en %

	Céréales		Plantes industrielles		Plantes fourragères		Prairies permanentes et pâturages		Cultures permanentes		Jachères	
France	9 240	24	2 056	31	4 689	32	8 675	19	1 148	12	125	4
Espagne	7 398	19	1 218	18	814	5	8 570	19	4 171	41	1 576	52
Allemagne	6 999	18	1 080	16	1 840	12	5 146	12	202	2	36	1
Italie	4 371	11	713	11	1 945	13	3 860	9	2 721	27	293	10
Royaume-Uni	3 509	9	569	9	1 504	10	9 501	21	42	€	27	1
Danemark	1 555	4	107	2	387	3	315	1	10	€	-	-
Suède	1 269	3	63	1	1 006	7	360	1	4	€	58	2
Grèce	1 176	3	477	7	119	1	478	1	1 027	10	62	2
Finlande	1 117	3	69	1	683	5	24	€	4	€	8	€
Autriche	854	2	113	2	212	1	1 939	4	73	1	5	€
Portugal	634	2	57	1	409	3	992	2	708	7	829	28
Belgique	301	1	31	1	301	2	511	1	20	€	2	€
Irlande	294	1	5	€	662	4	3 293	8	€	€	2	€
Pays-Bas	202	€	6	€	310	2	1 001	2	33	€	10	€
Luxembourg	29	€	2	€	26	€	65	€	1	€	€	€
Union européenne	38 948	100	6 566	100	14 907	100	44 730	100	10 164	100	3 033	100

Source : EUROSTAT - Enquête structure 1997

Graphique 8
La part des exploitations avec jachères diminue



Sources : EUROSTAT - Enquêtes structure

Le troupeau de vaches allaitantes continue sa progression

Comme les productions végétales, les effectifs d'animaux continuent à se concentrer dans un nombre réduit d'exploitations. La production laitière, déjà partiellement contrôlée par l'instauration des quotas laitiers en 1984, fait l'objet d'un encadrement spécifique dans la réforme de la PAC. Par ailleurs, des mesures en faveur de l'élevage extensif visent à maîtriser la production de viande.

Avec 84 millions de têtes en 1997, le cheptel bovin est resté stable depuis 1993 sur le territoire correspondant à l'Europe des Quinze. Sur ce total, le troupeau des trois nouveaux États adhérents de 1995 représente 5 millions de têtes. La stabilité du cheptel bovin européen résulte de deux mouvements opposés : le troupeau de vaches laitières diminue et celui des vaches nourrices augmente. Plus de 40 % des 22 millions de vaches laitières européennes sont élevées en Allemagne et en France. L'élevage laitier moyen s'est agrandi, passant de 22 vaches en 1993 à 25 en 1997. Il est beaucoup plus important en Europe du Nord : 68 laitières par élevage au Royaume-Uni et 44 aux Pays-Bas. En revanche, le troupeau moyen grec est inférieur à 10 laitières. Plus du tiers du cheptel européen de vaches nourrices est concentré en France. Avec 23 vaches en moyenne, l'élevage allaitant français dépasse de 8 têtes la moyenne européenne (tableau 6).

Avec 106 millions de têtes en 1997, le cheptel ovin européen a régressé de 2 % depuis 1993. L'élevage moyen s'est accru de 14 têtes, pour atteindre 138 ovins en 1997. Le Royaume-Uni élève toujours 40 % du troupeau, dans de grandes structures atteignant en moyenne 489 têtes. Il devance largement l'Espagne qui possède 19 % du troupeau, avec 191 têtes en moyenne par élevage. Le troupeau caprin, lui aussi en légère baisse, se maintient néanmoins au-dessus de dix millions de têtes en 1997. Près de la moitié des effectifs sont concentrés en Grèce, 20 % en Espagne (tableau 7).

Les porcs en Allemagne, la volaille en France

En 1997, l'Union européenne compte 115 millions de porcins, dont un cinquième est élevé en Allemagne. La porcherie moyenne compte 131 têtes en Allemagne, mais les élevages les plus intensifs sont aux Pays-Bas et au

Tableau 6
La France élève le tiers des vaches nourrices européennes
En milliers de têtes et en %

	Bovins		Vaches laitières		Vaches allaitantes	
	En milliers de têtes	En %	En milliers de têtes	En %	En milliers de têtes	En %
France	20 088	24	4 411	20	4 187	36
Allemagne	15 556	18	5 149	24	664	6
Royaume-Uni	11 540	14	2 476	11	1 837	16
Irlande	7 526	9	1 316	6	1 116	10
Italie	7 335	9	2 179	10	669	6
Espagne	5 657	7	1 339	6	1 594	14
Pays-Bas	4 411	5	1 643	7	92	1
Belgique	3 157	4	633	3	502	4
Autriche	2 196	3	730	3	160	1
Danemark	2 004	2	670	3	125	1
Suede	1 781	2	468	2	169	1
Portugal	1 336	1	382	2	321	3
Finlande	1 147	1	392	2	32	€
Grèce	519	1	148	1	123	1
Luxembourg	212	€	47	€	31	€
Union européenne	84 465	100	21 983	100	11 622	100

Source : EUROSTAT - Enquête structure 1997

Royaume-Uni (723 têtes et 568 têtes en moyenne par élevage). La France talonne au troisième rang les Pays-Bas quant à l'effectif total. Son élevage moyen atteint 194 têtes en 1997, mais les structures sont très différenciées selon les régions.

Avec l'adhésion de l'Autriche, de la Suède et de la Finlande en 1995, le cheptel porcin européen s'est agrandi de 7,5 millions de têtes. À territoire constant, dans l'ancienne Europe des Douze, le cheptel n'a progressé que de 300 000 têtes entre 1993 et 1997.

La France détient plus du cinquième des poulets de chair européens, devant le Royaume-Uni et l'Italie. L'effectif moyen confond les basses-cours familiales, nombreuses en France et dans les pays du Sud, et les élevages intensifs spécialisés : 39 000 têtes en moyenne par élevage au Royaume-Uni, 36 000 aux Pays-Bas et 900 en France.

La France arrive toujours en tête pour les effectifs de poules pondeuses, devant l'Allemagne, le Royaume-Uni et les Pays-Bas. Les mêmes disparités se manifestent quant à la taille moyenne des élevages : 15 000 têtes

aux Pays-Bas, 1 700 au Royaume-Uni, 320 en Allemagne et 120 en France (tableau 8).

Tableau 7
Les deux tiers des ovins sont concentrés dans trois États

En milliers de têtes et en %

	Ovins		Caprins	
	Effectif	%	Effectif	%
Royaume-Uni	42 160	40	67	1
Espagne	19 669	19	2 062	20
Italie	10 894	10	1 351	13
France	9 824	9	1 111	11
Irlande	7 998	8	12	€
Grèce	7 858	7	4 878	48
Portugal	2 737	3	551	5
Allemagne	2 038	2	-	-
Pays-Bas	1 465	1	119	1
Suède	443	1	-	-
Autriche	373	€	52	1
Finlande	158	€	8	€
Belgique	155	€	12	€
Danemark	142	€	-	-
Luxembourg	8	€	€	€
Union européenne	105 922	100	10 223	100

Source : EUROSTAT - Enquête structure 1997

Tableau 8
Un cinquième des porcins européens sont élevés en Allemagne

En milliers de têtes et en %

	Porcins		Truies reproductrices		Poulets de chair		Poules pondeuses	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Allemagne	23 720	21	2 508	20	39 660	7	51 220	14
Pays-Bas	15 189	13	1 556	12	44 990	8	48 120	13
France	15 080	13	1 485	12	121 150	23	76 370	21
Espagne	14 226	12	2 162	17	60 480	12	32 230	9
Danemark	11 383	10	1 263	10	12 510	2	5 590	2
Italie	8 293	7	693	5	77 810	15	31 390	9
Royaume-Uni	7 969	7	901	7	83 260	16	50 870	14
Belgique	7 313	6	756	6	22 300	4	15 290	4
Autriche	3 670	3	385	3	6 050	1	7 730	2
Portugal	2 419	2	338	3	19 940	4	10 550	3
Suède	2 359	2	270	2	5 080	1	7 610	2
Irlande	1 700	2	169	1	11 130	2	1 730	1
Finlande	1 476	1	187	1	5 140	1	5 760	2
Grèce	877	1	116	1	22 110	4	12 570	4
Luxembourg	77	€	10	€	10	€	50	€
Union européenne	115 751	100	12 799	100	531 620	100	357 080	100

Source : EUROSTAT - Enquête structure 1997

Éléments bibliographiques

RATTIN S. (2000), « Un agriculteur sur trois est retraité ou exerce une profession principale non agricole ». *Agreste Cahiers* n° 1, mars.

AGRESTE - GraphAgri - L'agriculture dans l'Europe des Quinze, 1999.

CALLAIS M.-J. et RATTIN S. (1998), « 680 000 exploitations en 1997 ». AGRESTE - *Les Cahiers* n° 36, décembre.

FRÉMONT J.-M. (1996), « L'agriculture européenne continue à se concentrer et à se spécialiser ». AGRESTE - *Les Cahiers* n° 9, octobre.